

**Edito**

Nous voici comme chaque mois de mars au cœur d'une intense période budgétaire.

Le Débat d'Orientation Budgétaire vous a été présenté dans le précédent journal communal et le budget annuel a été voté lors de la séance publique du conseil municipal du 22 mars dernier, ainsi que les taux des impôts locaux qui seront appliqués cette année. Je tiens à vous rassurer nous n'augmenterons toujours pas vos contributions. Le dernier Conseil municipal a également permis d'adopter le compte administratif pour 2018. Il traduit une bonne exécution budgétaire, avec un excédent qui, reporté sur 2019, permet d'engager de nouveaux investissements.

Pour cet exercice nous prévoyons 6 gros chantiers: la mise en accessibilité et l'agrandissement du cimetière, la réfection du toit du lavoir nord, des travaux d'entretien de voirie, d'assainissement, d'évacuation des eaux pluviales, la réfection de la place du chêne, la sécurisation de la rue principale, le changement des rideaux et fenêtres de la salle des fêtes. Certains travaux ont déjà débuté, ralentissant le trafic par la mise en place d'une circulation alternée.

Le presbytère va être mis en vente ; la volonté du conseil municipal étant bien sûr de réinvestir l'argent de la vente dans la réhabilitation intérieure de l'église et de la petite chapelle. Pour des raisons de sécurité, l'appentis situé contre la cure sera démoli prochainement ; une partie des murs, du toit et de la cheminée étant en train de s'écrouler.

Nous avons convenu avec le diocèse que le lavoir nord sera mis à disposition pour les répétitions de la chorale de l'église et que la sacristie accueillera le secrétariat de la paroisse. La commune réalisera les travaux nécessaires de mise aux normes électriques.

Le mois de mars a connu encore un cambriolage. Je vous demande de rester vigilant et vous remercie de bien vouloir faire remonter en mairie ou à nos référents tous faits ou éléments que vous estimerez suspects. La participation citoyenne, dans laquelle notre village s'est engagée est une démarche partenariale et solidaire permettant de sensibiliser et d'associer les habitants à la protection de leur environnement. Encadrée par les services de la Gendarmerie, le dispositif consiste à structurer un réseau communal veillant à prévenir les actes de délinquance de proximité et à lutter contre les cambriolages. Nous pouvons tous être acteurs de notre sécurité et je suis certaine de pouvoir compter sur vous !

Je vous rappelle que les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai. Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00 dans la salle du conseil municipal. Vous recevrez prochainement une nouvelle carte d'électeur.

D'ici là, je vous souhaite une très bonne lecture.

Votre Maire  
Laurence MEUNIER

## CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2019

**Motion de soutien aux personnels de l'Office National des Forêts (ONF) de Haute-Marne :** Le Conseil soutient les personnels de l'ONF de Haute-Marne, et s'oppose à la remise en question du régime forestier de l'établissement ONF, ainsi que des 1500 suppressions de postes annoncées par la direction générale de l'ONF.

**Comptes administratifs - Année 2018 :** Le Conseil a voté à l'unanimité les comptes administratifs de l'exercice 2018 et a arrêté ainsi les comptes :

Budget principal		Dépenses	Recettes
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	295 368,77 €	413 788.18 €
	Investissement	410 669.22 €	464 230.74 €
		+	+
Report de l'exercice 2017	Fonctionnement	0.00 €	73 303.12 €
	Investissement	92 346.39 €	0.00 €
		=	=
Total (réalisations + report)		798 384.38	951.322.04

Budget assainissement		Dépenses	Recettes
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	50 236.40 €	39 477.61 €
	Investissement	23001.56 €	34831.70 €
		+	+
Report de l'exercice 2017	Fonctionnement	12 499.36 €	0.00 €
	Investissement	0.00 €	110 667.67
		=	=
Total (réalisations + report)		85 737.32	184 986.98

**Comptes de gestion 2018 :** Le Conseil a adopté à l'unanimité les comptes de gestion établis par le Receveur Municipal

**Affectations anticipées des résultats de l'exploitation de l'exercice 2018 :** Le Conseil a décidé de reporter les excédents pour 2019.

**Vote des taux 2019 :** Le Conseil a décidé à l'unanimité de ne pas les augmenter.

**Vote des Budgets Primitifs 2019 :** Le Conseil a voté les budgets comme suit :

- Le budget principal s'équilibre en recettes et en dépenses à 478 817 € pour le fonctionnement et à 260 248 € pour l'investissement.

- Le budget assainissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 65 557 € pour le fonctionnement. En section d'investissement, celui-ci présente un suréquilibre qui s'élève en recettes à 156 497 € et en dépenses à 43 564 €

**Mise à jour de l'indice brut - Indemnités des élus :** Considérant le décret 2017-1737 du 21 décembre 2017 et la revalorisation au 1<sup>er</sup> janvier 2019 des montants maximaux bruts mensuels des indemnités de fonction des élus locaux, le Conseil a fixé à l'unanimité les indemnités des élus comme suit :

- 31 % de l'indice brut terminal de la fonction publique au Maire
- 8.25 % de l'indice brut terminal de la fonction publique à chaque adjoint

**Subventions 2019 à diverses associations :** Des demandes de subventions ont été reçues de la part de plusieurs associations de la Commune. Le Conseil a décidé à l'unanimité de verser une subvention au titre de l'année 2019 aux associations qui ont déposé leur demande :

- Amicale des Pompiers : 250 €
- Association Chaumont US Memory : 250 €
- Association La Vigilante : 250 €
- Association des Parents d'Elèves : 250 €



**Travaux :** Le Conseil a décidé à l'unanimité de réaliser les travaux suivants et a sollicité l'aide de l'Etat et du Conseil Départemental :

- mise en accessibilité du cimetière, d'un montant total de 33 740 € HT ,
- raccordement au réseau EP du Lavoir Nord et remplacement d'une fenêtre, d'un montant total de 3392 € HT ,
- reprise de raccordement dans la Rue de Paigney, d'un montant total de 4 474.40 € HT ,
- sécurisation de la traverse du village d'un montant de 18 565 € HT ,
- réhabilitation de la place du Chêne ; d'un montant total de 13 445,40 € HT ,

**Presbytère :** Vu la délibération n° 2016-12-09/09, « Presbytère-renouvellement du bail », Madame le Maire fait part au Conseil Municipal que le diocèse de Langres l'a informée du départ du prêtre locataire et que le presbytère était libre de tout occupant. Madame le Maire a rappelé qu'en cas de vente du bien, la Commune se réservait le droit de mettre fin au contrat de location selon la réglementation en vigueur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité de vendre le bâtiment et a autorisé Madame le Maire à effectuer les démarches pour résilier le bail, pour faire estimer le bien et à signer tous documents inhérents à cette démarche.

**ONF - Programme d'actions 2019 :** Le Conseil a décidé à l'unanimité de réaliser ces travaux dans la forêt communale et a accepté le devis établi par l'ONF pour un montant global estimé à 2 050,00 € HT,

**ONF - Régime forestier - regroupement :**

Le Conseil a demandé à l'unanimité la distraction du Régime Forestier des parcelles suivantes disparues des états cadastraux, sur le territoire de Villiers-le-Sec (tableau ci-contre).

Section	Numéro Parcelle	Lieu-dit	Surface
AB	2	BAS DES VAUX	10 ha 46 a 35 ca
AB	3	BAS DES VAUX	4 ha 46 a 95 ca
Total distraction			14 ha 93 a 30 ca

Le Conseil a demandé en parallèle, l'application du Régime Forestier pour la parcelle suivante qui vient en remplacement, sur le territoire de Villiers-le-Sec (tableau ci-contre).

Section	Numéro Parcelle	Lieu-dit	Surface
AB	9	BAS DES VAUX	15 ha 18 a 50 ca
Total application			15 ha 18 a 50 ca

Après l'acquisition d'une parcelle, le Conseil a demandé l'application du régime forestier de cette dernière pour qu'elle intègre la forêt communale, sur le territoire de Chaumont (tableau ci-contre).

Section	Numéro Parcelle	Lieu-dit	Surface
078D	516	FERME DU BUISSON	0 ha 80 a 70 ca
Total application			0 ha 80 a 70 ca

**Affaires diverses**

Autorisation d'exploiter : Monsieur Ludovic PICARD a informé le Conseil qu'il avait reçu l'autorisation d'exploiter. Un bail devra être signé concernant les parcelles appartenant à la Commune.

**Recensement de la population**

La municipalité remercie la population pour sa réactivité et le bon accueil qui a été fait aux agents recenseurs. Selon les premiers résultats, la population reste stable dans la Commune.

**Archives de la Mairie de Villiers-le-Sec**

Afin de constituer et finaliser une archive des Conseils Municipaux du village (accessible à toutes et tous), nous sommes à la recherche de photos concernant les personnalités Villiers-le-Secoises et Secois, Maires ou Adjointes depuis 1870. Les photos seront bien entendu gardées en parfait état.

Le document pourra être consulté et téléchargé sur le site de la Commune : [www.mairie-villierslesec52.fr](http://www.mairie-villierslesec52.fr)

Avec les remerciements de Madame le Maire et son Conseil

**Nuisances sonores**

Les travaux de bricolage ou de jardinage (y compris les tontes de gazon), réalisés avec des appareils susceptibles de nuire en raison de leur intensité sonore, sont autorisés aux heures et aux jours suivants (Pensez à vous, pensez aux autres !):

**Semaine : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 19h30,**

**Samedi de 9h00 12h00 et de 15h00 à 19h00,**

**Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00.**

Il est rappelé, **qu'après 22 heures et jusqu'à 7 heures du matin**, toutes nuisances sonores pouvant engendrer une gêne pour le voisinage sont interdites.

**Inscriptions scolaires**

Dans le cadre de la prochaine rentrée scolaire 2019/2020, les inscriptions auront lieu le vendredi 3 mai 2019 de 14h30 à 18h30 en mairie de Villiers-le-Sec

Il est nécessaire de se munir des documents suivants :

- ⇒ Livret de famille,
- ⇒ Carnet de santé de l'enfant,
- ⇒ Certificat de radiation (dans le cadre d'un enfant venant d'une autre école, il est remis au départ effectif de l'élève),
- ⇒ Un justificatif de domicile des parents.

Nom	Prénom	Maire	Adjoint
ANDREOLI	Pierre		2002
BAILLACHE	Joël		1983
BERTRAN	Ernest		1908-1917
BÉRTRAND	Prosper	1884-1888-1892-1896-1900-1904	1878
BÉRTRAND	Sylvain		1888-1892-1896-1900
BORDOT	Nicolas	1878	
BORDOT	Eugène	1908-1912	1904
BORDOT	Benjamin	1940	1925-1929-1935
BOURGEOIS	René		1977-1983-1989
CHEVREUX	René	1945-1947	1940-1953
CORNEUX	Jacques		1995
DÉBRICON	Bernadette		1971-1977-1989
FLAMÉRION	Paul	1971-1977-1983-1989-1995	
GRANDJEAN	François	1870-1874	
LANNE	Jean-Louis		1995
PAINTENDRE	Justin		1884
PEILLEY	Valérie		2001
PICARD	René		1962-1965
ROBERT	René		1977-1983-1989
ROBRET	Gabriel	1953	1945-1947
ROZE	Auguste	1917	1909-1912
ROZE	Clément	1925-1929-1935	
ROZE	Paul	2001	1995



## TRAVAUX EN COURS

Les travaux de mise en accessibilité et d'agrandissement du cimetière ont débuté, ainsi que ceux liés à l'assainissement et l'évacuation des eaux pluviales.

Un défibrillateur a été installé à la salle des fêtes.



## REPAS DES AÎNÉS

Comme chaque année, la Municipalité a donné rendez-vous aux aînés de la Commune et nombreux ont répondu présents.

La convivialité et la bonne humeur ont été le maître-mot de cette journée, avec la remise de diplômes pour les passage de dizaine, une tombola et un succulent repas.





## Mairie

32, Grande Rue

☎ : 03 25 03 25 11

✉ : mairie.villierslesec52@wanadoo.fr

Secrétariat et agence postale :

Du mardi au vendredi de 16h00 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h00.

## Permanence du Maire

• Mercredi de 16h00 à 18h00

• Vendredi de 18h00 à 19h30

• Samedi de 10h00 à 12h00

• Les autres jours sur rendez-vous

## Microcrèche

4, Rue Chaude

☎ : 03 25 02 24 04

Du lundi au vendredi de 7h à 19h

## Dates à venir

**Vendredi 19 avril à 20h30 :**

Assemblée générale de l'association Familles Rurales

**Vendredi 3 mai 2019 de 14h30 à 18h30 :**

Inscriptions scolaires

**Dimanche 5 mai :**

Pêche à la truite (Association Loisirs et Détente)

**Dimanche 5 mai après-midi**

Match de foot au stade : AS Villiers-le-Sec—Breuvannes

**Mercredi 8 mai 2019 à partir de 9h45**

Commémoration de l'armistice de la guerre 1939-1945

**Dimanche 12 mai 2019**

Match de foot au stade : AS Villiers-le-Sec—Graffigny

**Dimanche 19 mai :**

Pêche pour les enfants (Association Loisirs et Détente)

**Du 19 au 28 mai 2019**

Exposition de photos animalières par Mr BEDEL à la mairie, aux heures d'ouverture

**Dimanche 26 mai 2019 de 8h à 18h**

Elections européenne

**Samedi 1er juin**

Fête des mères pour les enfants nés entre mars 2018 et mars 2019 (Commune)

## Etat-civil

**Carnet rose :**

05/02/19 : Luna de Romain LEGROS et Lisa LHOMME

**Nous ont quittés :**

10/01/19 : Guy PEILLEY

31/01/19 : Pierre PELLEGRINI

05/02/19 : Grégory PRIEUR

**Ils se sont dit oui :**

02/03/19 : Leïla DJEBBOUR et Jean-Baptiste GABRIEL-REGIS

**PACS :**

06/04/19 : Thibaut BERARD et Anne-Sophie FLORIOT

12/04/19 : Samy STEFANI et Manon THIEBAUT

## VOYAGE AU VAL ANDRÉ

Les élèves de Grande Section/CP (Corinne VAUTHIER-LUCCHI) et de CE1 (Manuella MASSENET) sont partis en classe de mer au Val André du 28 février au 8 mars. Diverses activités ont rempli ce séjour : balade en barque, pêche à pied, visite du Cap-Fréhel, pêcherie du porte d'Erquy, travail sur des moulinets à vents, tableaux de coquillage.

Les financements de l'Agglomération de Chaumont et du Conseil Départemental, ainsi que la disponibilité de l'équipe enseignante ont permis à tous les enfants de partir.



## LES ASSOCIATIONS

### L'association Trait et Tradition

Depuis plusieurs années, elle soutient des associations liées à l'enfance ou au handicap.

Cette année, suite à leur repas annuel, 500 € ont été versés à l'association Maylis et 1000 € pour le combat d'Adriano



### L'Association Familles Rurales

Une soirée Belote réussie le 8 mars 2019 à la salle des fêtes.



### L'AS Villiers-le-Sec

Une équipe prometteuse : 60 buts pour et 10 contre et le championnat n'est pas fini !



### La Paroisse pour l'Association CCFD - soirée Bol de Riz

(404 € de dons)



### L'association Loisirs et Détente

Les cartes de pêche sont disponibles à la boulangerie de Villiers-le-Sec, la boucherie Stecky à Chaumont ou auprès d'un membre de l'association présent à l'étang. La carte coûte 35 €, avec un droit d'entrée à 10 € (7€ pour les accompagnateurs de pêcheurs)

### L'association Chaumont US Memory

Un deuxième livre va sortir en mai prochain et s'intitulera « Bienvenue à Chaumont Air Base ». Concernant les projets à venir, l'association a prévu la célébration du Memorial Day, la visite du cimetière américain de Dinozé, la rénovation du carré militaire du cimetière US à Chaumont et du monument à l'amitié Franco-américaine de Chaumont. Elle participera aux manifestations de la Commune, à savoir, la cérémonie du 14 juillet, celle du 11 novembre et le Noël des enfants.

## COMMISSION DES FÊTES



Vendredi 12 avril, la Commission des fêtes s'est réunie en présence des présidents des associations afin de préparer les festivités à venir, notamment le 14 juillet.



Site web de la Commune : [www.mairie-villierslesec52.fr](http://www.mairie-villierslesec52.fr)